

BUREAU DE GESTION FAMILIALE CIBC

QUAND COMMUNIQUER LES DÉTAILS DE VOTRE SUCCESSION À VOS ENFANTS

Octobre 2022





Susan Wood Directrice en chef, Stratégies de gestion de patrimoine Gestion privée CIBC

Susan guide les particuliers, les propriétaires d'entreprise et les entreprises familiales à valeur nette très élevée dans leurs décisions relatives aux défis et occasions uniques qui se présentent à eux. Susan collabore avec les conseillers de confiance de ses clients à des fins d'orientation et veille à la cohérence à tous les égards concernant la planification fiscale, successorale et du patrimoine, la philanthropie, la gouvernance familiale et la planification de la relève d'entreprise.

Forte de plus de 30 ans d'expérience en gestion privée de patrimoine, en services bancaires aux entreprises, en services bancaires d'investissement et en comptabilité publique, Susan est une professionnelle chevronnée et digne de confiance.

Elle est titulaire d'un baccalauréat en commerce avec spécialisation en finance et du titre de conseillère en entreprises familiales (FEA). Elle est également membre de Comptables professionnels agréés de l'Ontario depuis 1992.

Sommaire

Il peut être difficile de savoir quand communiquer les détails de votre plan successoral à vos enfants. Beaucoup de parents fortunés craignent qu'en révélant les détails de leur situation financière, ils décourageront leurs enfants de développer et concrétiser des aspirations et de s'établir par leurs propres moyens. Nous explorerons ensemble des stratégies d'éducation et de communication pour chaque phase du développement de votre enfant, qui vous aideront, vous et lui, à vous préparer aux conversations sur votre succession et l'héritage qu'elle représente.

L'une des questions que posent de nombreux clients est la suivante : « Quand devrions-nous communiquer les détails de notre succession à nos enfants? » Si vous êtes un parent fortuné, vous pourriez comme beaucoup d'autres avoir de la difficulté à savoir l'étendue de ce que vous devez révéler à vos enfants et à quel moment. De nombreux parents craignent que l'attente du transfert d'un patrimoine substantiel n'empêche leur enfant de

développer des aspirations ou d'acquérir une bonne éthique de travail. Peut-être êtes-vous l'un de ces parents qui ne veulent tout simplement pas que leurs enfants sachent qu'ils sont riches. Si vous avez une famille recomposée ou si des membres de votre famille se situent dans différentes fourchettes socio-économiques, vous pourriez craindre que le sentiment de richesse de votre enfant fasse en sorte qu'il y ait un clivage entre lui et vos proches.

L'on convient généralement qu'il est important de veiller à ce que les enfants aient la chance et le désir de se frayer eux-mêmes un chemin dans la vie. Vous craignez peut-être que la divulgation de votre patrimoine à vos enfants nuise à cette motivation et la remplace par une impression que tout leur revient de droit. Toutefois, le fait d'éviter les discussions sur le patrimoine que vos enfants pourraient un jour recevoir pourrait les priver de précieuses leçons sur la responsabilité financière et la gestion du patrimoine. Comment trouver l'équilibre?

Il est important d'informer vos enfants, mais il est plus important encore de le faire de manière réfléchie et en temps opportun. Généralement, la teneur de ce que vous leur communiquez sur votre patrimoine dépendra de :

- Leur âge
- Leur niveau de maturité
- L'étape de la vie où ils se trouvent

Voyons certaines approches à privilégier pour les enfants de différents âges et phases.

Enfants (de 5 à 10 ans)

Nous serions naïfs de présumer que les jeunes enfants, même à 5 ans, et parfois moins, n'ont pas déjà une idée de ce qui se passe autour d'eux. Même si nous ne nous en rendons pas toujours compte, nous leur transmettons continuellement de l'information. Ils relèvent des indices, font des liens entre des bribes de conversations qu'ils ont

Il est important d'informer vos enfants, mais il est plus important encore de le faire de manière réfléchie et en temps opportun. entendues ou entendent des remarques de membres de la famille ou d'amis. Les jeunes enfants sont de fins observateurs de la sphère familiale.

Toutefois, ce n'est pas parce que vos enfants en savent plus que vous ne le réalisez qu'ils doivent tout savoir sur vos finances. Un enfant n'a pas besoin de savoir exactement combien vous gagnez ou combien vous avez épargné.

D'un autre côté, éviter complètement le sujet ou nier votre richesse n'est pas judicieux non plus. Qui plus est, en l'absence de renseignements venant de vous, vos enfants feront des suppositions et complèteront le portrait par eux-mêmes. Plutôt que de les laisser arriver à des conclusions erronées, vous devriez jeter les bases d'une compréhension financière dès ce jeune âge pour gérer leurs attentes à l'égard de la richesse.

Il est bon de normaliser les discussions sur l'argent et les avoirs et d'approcher le sujet avec doigté, surtout que la richesse reste un sujet tabou dans notre société. Il est important d'en parler afin que vous puissiez contribuer à structurer les messages que reçoivent vos enfants. Commencez par parler de la richesse de manière objective et neutre. Vous pouvez apprendre à vos enfants que l'argent est simplement une ressource que certains possèdent en plus grande quantité que d'autres, mais qui doit néanmoins être gérée de façon responsable.

L'éducation financière est essentielle dans chaque famille. Même les jeunes enfants comprennent que l'argent existe. Le fait de leur donner de l'argent de poche à intervalles réguliers représente un point de départ simple et fondamental. L'argent de poche est important, car il concrétise la notion que l'argent est une ressource limitée. Beaucoup de parents ont recours à une stratégie de division de l'argent de poche en deux ou trois parties :

- À dépenser
- À épargner
- À donner

La partie qu'ils dépensent permet aux enfants de commencer à réfléchir à l'établissement d'un budget, à apprendre à différencier les désirs des besoins et à prendre des décisions mineures sur quelles dépenses prioriser. La partie à épargner enseigne aux enfants la gratification différée, en épargnant peut-être pour un objectif à long terme ou en faisant des placements. La portion destinée à faire des dons ouvre la conversation sur la philanthropie, le fait de redonner à la collectivité ou les causes qui comptent pour vous et vos enfants.



Adolescents (de 12 à 18 ans)

Les enfants grandissent et deviennent adolescents, et nous pouvons alors commencer à leur donner plus de détails pour gérer leurs attentes à l'égard du patrimoine familial. Il n'y a rien de mal à ce que les enfants de cet âge comprennent que la famille a des avoirs. Mais comment empêcher nos enfants de penser qu'ils sont millionnaires et qu'ils n'auront jamais à travailler? Pensez à amorcer une

conversation bien réfléchie, qui pourrait ressembler à ceci :

« Bien que nous ayons la chance d'avoir plus d'argent dans notre famille que nécessaire pour répondre à nos besoins de base, nous aurons besoin d'une partie de cet argent pour subvenir à nos besoins dans notre vieillesse et pour pouvoir gérer des imprévus. Notre priorité est de vous donner une bonne éducation afin que vous ayez les outils et les compétences pour faire votre propre chemin. Et si nous en avons un excédent, nous utiliserons une partie de notre patrimoine pour contribuer à faire un monde meilleur. »

De cette façon, vous établirez des attentes raisonnables quant à l'allocation de l'argent familial et aux modalités selon lesquelles les enfants peuvent s'attendre à ce qu'il leur revienne, et à leurs responsabilités vis-à-vis d'eux-mêmes. C'est aussi là que la philanthropie peut jouer un rôle clé.

En sachant que la philanthropie pourrait faire partie du plan successoral familial, la prochaine génération ne peut pas se reposer sur ses lauriers en attendant un gros héritage. Vous aurez préparé le terrain pour peut-être décider de faire don d'une partie de votre patrimoine.

Le message ci-dessus permet aussi de donner l'exemple en adoptant une attitude positive à l'égard du travail, d'inculquer une éthique de travail familiale et d'insister sur la valeur du travail au-delà de l'argent.

Voici d'autres bienfaits du travail outre les chèques de paie à nommer aux enfants de cet âge :

- Il procure un sentiment d'accomplissement
- Il permet de s'épanouir
- Il favorise le développement d'aspirations et l'estime de soi
- Il donne le sentiment d'être productif et utile

C'est sera d'autant plus convaincant si, en tant que parents, vous ne vous arrêtez pas à dire ces choses à vos enfants, mais que vous démontrez cette mentalité en regard de votre propre travail et que vous y trouvez vous-même un sentiment d'accomplissement. Enfin, lorsque nous disons que tout ne tourne pas autour de l'argent, il faut comprendre qu'il est tout à fait légitime de faire le travail de ses rêves (qui peut ne pas être particulièrement bien rémunéré), de travailler dans le secteur sans but lucratif ou de donner de son temps pour aider les autres. Ce qui compte le plus, c'est que vos enfants mènent leur vie de façon à se mettre au service non

En établissant des attentes pour vos enfants de facon consciencieuse, vous vous assurez que cette génération comprenne la nécessité d'être indépendant.

seulement de leurs propres intérêts mais aussi de ceux de la collectivité, d'une manière ou d'une autre.

Adultes en début de carrière (de 20 à 35 ans)

À mesure que nos enfants vieillissent, nous leur devons une plus grande transparence quant à nos intentions à l'égard du patrimoine familial. Si vous ne

leur donnez pas de précisions, les jeunes adultes commenceront à faire des suppositions et potentiellement à prendre des décisions fondées sur ces suppositions inexactes sans même s'en rendre compte. Même s'il convient d'être plus transparent à ce stade, cela ne signifie pas nécessairement commencer à partager ou à transférer des avoirs, car nous ne voulons pas que nos enfants soient dissuadés de faire leur propre chemin. Pour cette raison, vous voudrez peut-être délibérément vous abstenir d'offrir beaucoup de revenus passifs à vos enfants alors qu'ils font carrière. Vous pourriez plutôt leur transmettre des messages plus précis sur ce à quoi ils peuvent s'attendre de leur patrimoine familial, en leur donnant seulement quelques précisions sur le montant auquel ils peuvent s'attendre, assortis d'une ligne du temps plus détaillée. Envisagez d'orienter la discussion en fonction de quelques points bien choisis, par exemple:

- Pouvons-nous parler un peu plus de la signification du patrimoine dans notre famille et de ce que cela pourrait signifier pour vous à l'avenir?
- Nous avons géré notre patrimoine avec soin au fil des ans pour nous assurer d'avoir de l'argent pour financer notre retraite et nos besoins futurs.
- Si tout continue à bien aller, sans imprévu, nous pourrions vous fournir de l'aide pour acheter une maison ou, si vous le voulez, pour démarrer votre propre entreprise.
- Comme l'éducation est très importante, il est fort probable que nous vous aidions à payer les études de vos enfants (nos petits-enfants).
- Vous pourriez obtenir des fonds supplémentaires pour votre retraite. Mais il est important que vous sachiez que nous organisons notre succession d'une manière qui suppose que vous serez productifs et que vous serez indépendants pendant la majeure partie de votre vie.
- Nous espérons que vous ferez fructifier le patrimoine familial pour les générations futures comme nous l'avons fait et que vous établirez les mêmes attentes pour vos propres enfants.

En établissant des attentes pour vos enfants de façon consciencieuse, vous vous assurez que cette génération comprenne la nécessité d'être indépendant. En les encourageant à perfectionner leurs compétences professionnelles, nous offrons à nos enfants le potentiel de réaliser et d'atteindre des objectifs qui vont au-delà de ce que la richesse peut leur apporter. En aidant vos enfants à entretenir des aspirations, vous leur faites un cadeau qui va au-delà de votre patrimoine.

Adultes d'âge mûr (40 ans et plus)

Certains parents sont d'avis que les renseignements sur la distribution de leur succession ne doivent être communiqués qu'au décès afin de ne pas causer de conflit, inciter à l'indiscrétion ou limiter leur souplesse au cas où ils changeraient d'idée. Certains croient que ces renseignements ne devraient pas être communiqués simplement parce qu'il s'agit de leur argent et que ce n'est pas des affaires de qui que ce soit d'autre. Toutefois, la plupart du temps, préparer vos enfants en les renseignant sur votre succession comporte plus d'avantages que d'inconvénients. À tout le moins, si votre enfant est votre exécuteur testamentaire, il doit savoir où se trouvent vos documents de succession et quelles sont vos volontés, comme il est stipulé dans ces documents.

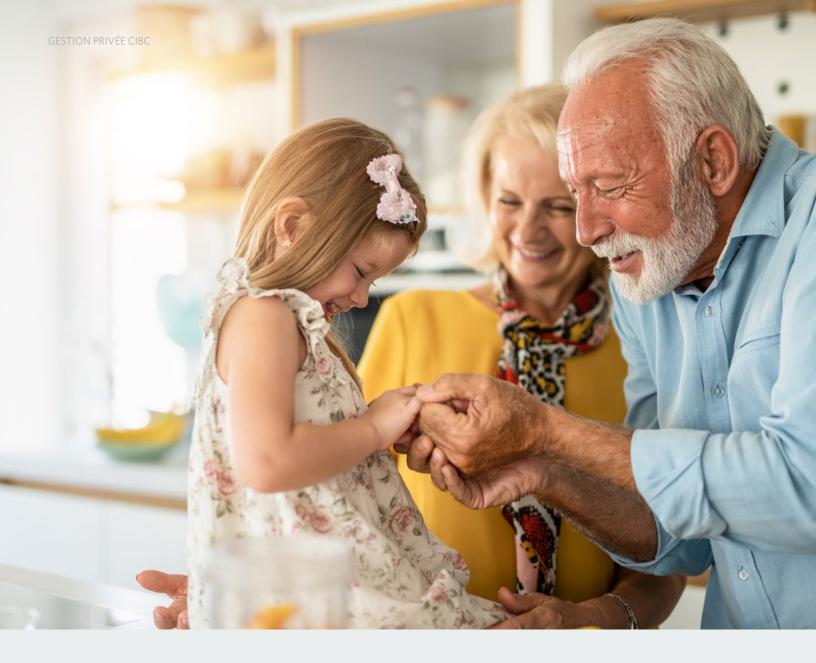
Une fois que les enfants sont établis, qu'ils sont en mesure de subvenir à leurs besoins et qu'ils adoptent un comportement responsable à l'égard de leurs finances, ils doivent aussi connaître vos plans en matière de succession, car ils peuvent avoir une incidence sur leurs plans pour leurs propres enfants. Si un patrimoine important doit être transféré à vos enfants ou à vos petits-enfants, vos enfants adultes doivent le savoir. Leur donner un préavis leur permet de planifier des choses comme leurs propres impôts successoraux ou les transferts de propriété déclenchés par votre succession. Cela les aidera non seulement à gérer leurs

propres finances, mais leur montrera également comment planifier leur propre succession de façon réfléchie, en particulier en ce qui a trait à la façon dont le patrimoine sera légué à leurs propres enfants.

Ce que vous décidez de faire de votre succession aura vraisemblablement des répercussions sur ce que vos enfants pourraient vouloir faire dans la vie, ainsi que sur l'héritage qu'ils transmettront. Les problèmes liés aux plans successoraux surviennent le plus souvent parce que personne n'a été consulté. Des retards dans le règlement de la succession, des coûts supplémentaires, des malentendus, des sentiments blessés et des conflits peuvent survenir si vos héritiers ne sont pas au fait de vos plans. Bien que cela puisse éviter des conflits à court terme, le fait de ne pas parler de votre succession maintenant est susceptible d'entraîner des conflits à long terme ou de mauvaises décisions fondées sur un manque d'information.

Bien qu'il ne soit évidemment pas approprié de communiquer les détails de votre plan successoral aux jeunes enfants, il est important d'en discuter avec eux à mesure qu'ils grandissent. En donnant l'exemple de cette communication graduelle de renseignements adaptés à l'âge, vous aidez vos enfants à se perfectionner et à se préparer à la transition éventuelle des avoirs, et vous donnez à vos héritiers un modèle à suivre pour les générations futures.





Le Bureau de gestion familiale CIBC vous aide, vous et les membres de votre famille, à composer avec la complexité d'un patrimoine multigénérationnel. En travaillant avec nos clients pour les aider à organiser leur patrimoine et à en comprendre les subtilités, nous élaborons un plan adapté à chaque famille qui tient compte des besoins de chacun de ses membres et reflète sa situation actuelle et sa vision pour l'avenir.

cibcgestionfamiliale.com

Le présent rapport de la Banque CIBC contient des renseignements qui étaient jugés exacts au moment de la parution. La Banque CIBC, ses filiales et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions. Le présent rapport a pour but de fournir des renseignements généraux et ne doit pas être interprété comme donnant des conseils précis en matière de fiscalité, de prêt ou de droit. La prise en compte des circonstances particulières et de l'actualité est essentielle à une saine planification. Tout investisseur qui souhaite utiliser les renseignements contenus dans le présent document devrait d'abord consulter son spécialiste en services financiers, son fiscaliste et son conseiller juridique.

« Gestion privée CIBC » représente des services offerts par la Banque CIBC et certaines de ses filiales, par l'intermédiaire de Privabanque CIBC; Gestion privée de portefeuille CIBC, une division de Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI); Compagnie Trust CIBC; et CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. Privabanque CIBC offre des solutions de Services Investisseurs CIBC inc. (SICI) et de GACI, ainsi que des produits de crédit. Les services de Gestion privée CIBC sont offerts aux personnes admissibles. Le logo CIBC et « Gestion privée CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.